

ÉCHOS DES DEUX RIVES

MATANE

Fascinantes périphéries

Le cégep de Matane et son département de tourisme ainsi que Les Éditions Téoros ont lancé dernièrement le récent numéro de la revue québécoise de recherche Téoros ayant pour thème : « Bas-Saint-Laurent, Gaspésie, îles de la Madeleine : fascinantes périphéries ». Ce lancement s'est déroulé en présence de représentants du ministère du Tourisme du Québec, de personnalités politiques et de l'industrie touristique régionale de même que de la formation collégiale en tourisme.

SAINTE-ANNE-DES-MONTS

« Un village pour demain »

Les Productions de la Salle Comble présentent, en collaboration avec le Comité d'aide au développement des collectivités, le Centre d'aide aux entreprises et le Ralliement gaspésien et madelinot, présentent « Un village pour demain » du Théâtre du Haut Pays. Cette pièce, écrite par Gilles Raymond, rappelle les réalités quotidiennes des résidents de villages éloignés. Une période d'échanges suivra. Les billets sont en vente à la tabagie « Aux Chic-Chocs » et chez Kompak Son.

RIVIÈRE-DU-LOUP

Bilan du Salon du commerce

Plus de 5000 personnes ont fréquenté le 7e Salon du commerce de Rivière-du-Loup organisé par la Chambre de commerce locale. 75 exposants étaient présents à ce rendez-vous commercial qui se tenait au stade de la Cité des Jeunes de Rivière-du-Loup.

SAINTE-ULRIC

Messe du 125e anniversaire

Les paroissiens de Sainte-Ulric vous invitent à une messe solennelle pour célébrer le 125e anniversaire d'érection canonique de leur municipalité. Elle aura lieu le dimanche 5 juin à 10 h. Après la messe, un vin d'honneur et un dîner seront servis à l'école Mgr-Belzile, au coût de 7 \$ pour les adultes et de 4 \$ pour les enfants de 10 ans et moins. Pour réserver vos billets, appelez au 737-4341 ou au 737-4763 avant le 27 mai.

RIVIÈRE-OUELLE

Le camp Canawish

La présidente d'honneur du Camp Canawish, Mme Ginette Asselin, épouse du lieutenant-gouverneur de la province de Québec, invite la population régionale à contribuer à la campagne de souscription pour le camp Canawish de Rivière-Ouelle. Déjà 40 000 \$ sur les 70 000 \$ recherchés ont été amassés pour doter des cet été le camp d'une piscine chauffée. Le camp Canawish, qui donne l'été du travail à 35 personnes, se distingue par l'accueil d'enfants en difficulté avec d'autres jeunes dans une optique d'intégration sociale.

L'ISLE-VERTE

Protection du patrimoine

La Fondation du patrimoine de L'Isle-Verte dans la MRC de Rivière-du-Loup offre 75 photographies représentant le cœur du village vers les années 1865. Les profits de cette vente serviront à financer le projet de rénovation du vieux palais de justice qui était en usage au XIXe siècle dans cette municipalité.

Les coupes dans la santé

□ Cinq millions \$ dans le Bas-Saint-Laurent

RIMOUSKI — Le conseil d'administration de la Régie de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent a adopté hier à la majorité le plan de réduction budgétaire de 5 millions \$ pour l'année 1994-1995.

par **CARL THÉRIAULT**
 collaboration spéciale

Selon la présidente du conseil d'administration, Aline Malenfant, moins d'une vingtaine d'emplois seraient en cause dans le réseau qui en compte plus de 6000. « C'est sûr qu'il y aura des postes non comblés et des retraites mais si on parle de postes qui concernent de la sécurité d'emploi, c'est très peu. Quand je dis moins de 20, je ne veux donner de chiffres réels car ce n'était pas le sens de l'exercice », a-t-elle déclaré.

Les compressions budgétaires ont touché les services diagnostics, auxiliaires, administratifs et autres services de soutien. Seuls les organismes communautaires ont été exemptés.

Aline Malenfant a reconnu que les CLSC devront jouer dans l'avenir un rôle important dans l'effort de réduction des frais de santé. « Les CLSC devront prendre une place de première ligne de plus en plus grande. C'est pour cela qu'ils ont eu des diminutions de budget cette année moins importantes que dans les autres établissements du réseau. »

Dans les centres hospitaliers régionaux, la première phase des compressions budgétaires qui doivent d'établir sur une période de trois ans se vit difficilement.

Une vérification téléphonique effectuée par LE SOLEIL a permis de confirmer qu'il sera effectivement impossible d'éviter des abolitions de postes dans les services de soutien, administratif ou de diagnostic.

À Trois-Pistoles, l'équivalent de trois postes à temps seront abolis dont deux reliés au service de sécurité. À Rivière-du-Loup au Centre hospitalier régional du Grand-Portage, plusieurs postes seront aussi supprimés.

À Rimouski, où le contexte budgétaire global est de loin le plus grave, la direction générale par intérim ne veut émettre aucun commentaire avant la réunion du conseil d'administration du 18 mai.

À Mont-Joli, l'hôpital n'a encore rien soumis à la régie, nous a-t-on affirmé, compte tenu de la réorganisation en cours suite au dépôt du rapport Cantin.

Le directeur général du Centre hospitalier de Matane, Charles Sénéchal, a souligné pour sa part au SOLEIL que son établissement s'était préparé dès l'hiver aux coupes demandées en avril. « Seuls les postes jugés nécessaires ont été affichés », a-t-il déclaré au SOLEIL. Il confirme des abolitions de postes mais sans mise à pied.

Pour les deuxième et troisième années de compressions budgétaires, le responsable administratif de l'hôpital matanais affirme qu'il sera nécessaire de sortir des sentiers battus et de se diriger résolument vers la médecine d'un jour et le court séjour de chirurgie.

« C'est terminé la fermeture de lits pour sauver les meubles », affirme-t-il devant ce qu'il appelle un « changement de cap majeur dans la pratique médicale qui ne sera pour sa faire du jour au lendemain ».

Un revirement d'autant plus complexe à gérer dans ce domaine compte tenu de l'inexistence d'outils de gestion informatisés pour mettre en oeuvre efficacement ces modifications.

20 génies en compétition internationale



Des Sénégalais, des Français, des Bénévoles, des Belges et des Québécois profitaient hier au Vieux-Port de quelques heures de répit avant de s'affronter pour de vrai dans la compétition internationale de Génies en herbe qui débute aujourd'hui, à 13 h, au Musée de la civilisation. Champions respectifs dans leur pays, ces jeunes, issus d'horizons différents, convoient maintenant le titre international de « Génies en herbe », remporté l'an dernier par le collégien Saint-Charles-Garnier de Québec. Ceux-ci sont encore là cette année mais il semble d'ores et déjà que la lutte sera serrée. Radio-Canada diffusera les rondes éliminatoires et la finale à compter du 4 juin. La première série internationale avait eu lieu en 1986.

□ Un million \$ sur la Côte-Nord

SEPT-ÎLES — La Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord annoncera demain qu'elle coupe 479 000 \$ dans le budget du Centre hospitalier régional de Sept-Îles (CHRSI). Une décision que conteste vigoureusement le conseil d'administration de l'établissement qui la qualifie d'inéquitable face à Baie-Comeau.

par **ALAIN-A. BOUCHARD**
 collaboration spéciale

La Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord dévoilera les prévisions budgétaires des établissements sous sa juridiction pour l'année 1994-1995. Des informations préliminaires indiquent que les hôpitaux de Sept-Îles et de Baie-Comeau subiront des coupures respectives de 479 000 \$ et 593 000 \$ sur un budget moyen d'environ 33 millions \$ pour chacun des établissements.

À Sept-Îles, le président du conseil d'administration du CHRSI, M. Serge Lévesque, accepte que l'établissement septilien fasse sa part dans la diminution des dépenses du gouvernement. Ce qu'il dénonce toutefois, ce sont les membres de la régie qu'il accuse de ne pas avoir respecté les critères de base à la répartition des compressions budgétaires soit l'efficacité et la productivité d'un établissement de santé. Des paramètres mis de l'avant par la ministre de la Santé et des Services sociaux, Mme Lucienne Robillard.

Pour M. Lévesque, il n'y a aucun doute que les performances de l'établissement de Sept-Îles se comparent avantageusement à celles de Baie-Comeau. « Mais la régie n'en a pas tenu compte. La durée de séjour moyen d'une personne hospitalisée est peut-être l'indice le plus révélateur d'une productivité au sein d'un hôpital. À Sept-Îles, ce séjour moyen est de 8,1 jours comparativement à 9,8 jours dans 14 établissements de même envergure dont Baie-Comeau. Les chiffres démontrent clairement que notre productivité est supérieure mais les compressions proposées par la régie ne reflètent pas selon nous la notion d'équité et d'efficacité des établissements tel que prescrite par la ministre », précise M. Lévesque qui se dit d'accord avec ce paramètre à condition qu'il soit appliqué dans son intégrité.

Si les critères mis de l'avant par la ministre avaient été respectés par la régie, affirme M. Lévesque, 5 \$ devraient être amputés au budget de Baie-Comeau pour chaque dollar retranché à celui de Sept-Îles. « Mais dans les faits, la coupe budgétaire de l'hôpital de Baie-Comeau est supérieure à la nôtre de seulement 100 000 \$ alors que l'écart devrait être beaucoup plus élevé. »

La Régie régionale a proposé aux administrateurs du CHRSI d'accepter cette base d'évaluation pour une première année, quitte à reprendre l'exercice l'année prochaine en prévision des coupures pour les deuxième et troisième années. « Nous, on dit non. C'est pas sous prétexte que l'on va faire mieux en l'an 2 et 3 qu'on va accepter de « botcher » la première année », a répliqué le président du conseil, qui ne prévoit pas un amendement au programme de coupes budgétaires d'ici la présentation officielle demain soir.

Le président affirme qu'il ne veut pas que ce litige entre l'hôpital et la régie soit perçu comme une guerre entre les deux plus importantes municipalités de la Côte-Nord. On en saura plus long aujourd'hui alors que les dirigeants du Centre hospitalier régional de Baie-Comeau doivent commenter la sortie de Serge Lévesque.

Cap-Chat: compromis et fin de l'occupation de la scierie

CAP-CHAT — Un compromis est intervenu entre les employés cap-chatiens du Groupe Lebel et les travailleurs de la Coopérative forestière de La Martre. Les tractations se poursuivent aujourd'hui tandis que les manifestants cesseront d'occuper les terrains de l'usine.

par **HENRI MICHAUD**
 collaboration spéciale

« Nous souhaitons qu'un médiateur soit nommé afin d'entreprendre des négociations entre les dirigeants du Groupe Lebel et ceux de la coopérative forestière, affirme le porte-parole des travailleurs de l'usine Deniso Lebel, Alain Tremblay. Dès 8 h demain (aujourd'hui), je communiquerai avec Bruno Lebel pour lui faire part de notre proposition. En fait, nous voulons tous travailler, dans l'intérêt de chacun. » Jacques Brown, un employé du groupe loupérien, a même été identifié comme médiateur potentiel.

« Ce que nous voulons, c'est négocier, de bonne foi, avec les représentants du Groupe Lebel, a déclaré Albert Robinson au SOLEIL. Le compromis proposé par les travailleurs de l'usine nous semble donc acceptable. Nous cesserons l'occupation des lieux dès que nous connaîtrons la décision du tribunal, jeudi matin. » La Coopérative a contesté, hier, la requête en injonction. Ils allèguent que cette dernière devait être entendue dans les districts judiciaires de Gaspé ou Rimouski.

Le compromis a été présenté aux manifestants vers 16 h 30. Il est le fruit d'une rencontre à huis clos, de plus de deux heures, au

cours de laquelle les employés d'usine, une quarantaine, ont échangé des propos qui n'ont vraisemblablement pas fait l'unanimité. Un d'entre eux a même quitté la rencontre, visiblement choqué.

Une lettre, adressée aux employés et remise plus tôt en journée, a jeté les bases du compromis. L'industriel Deniso Lebel y avisait ses employés que l'usine était fermée « au moins jusqu'au 1er septembre », en raison du malentendu qui existe avec les forestiers et pour « éviter que les deux camps en viennent à se haïr



Le calme doit revenir aujourd'hui à la scierie de Cap-Chat.

Colis suspect chez un briseur de grève

SEPT-ÎLES — Un colis suspect a tenu en haleine les policiers municipaux de Sept-Îles pendant près de sept heures hier. Le paquet, qui avait été livré chez un briseur de grève embauché par le chemin de fer QNS&L, a finalement été détruit à 19 h par des artificiers de la Sûreté du Québec.

par **ALAIN-A. BOUCHARD**
 collaboration spéciale

À 12 h 15 hier, la Sûreté du Québec a reçu un appel de M. Edmond Picard du 595, Évangéline, à Sept-Îles. Un colis contenant ce qui ressemblait à un dispositif explosif et adressé à son fils Stéphane avait été livré à sa résidence. Immédiatement, les policiers municipaux ont érigé un périmètre de sécurité autour de la maison de M. Picard, en plus d'évacuer une dizaine de familles dans les résidences voisines.

Ce n'est finalement qu'à 19 h que des artificiers de la SQ en provenance de Québec sont arrivés sur les lieux et ont fait exploser le colis. Les spécialistes ont plus tard indiqué que le contenu du paquet ne représentait aucun danger.

L'enquête est maintenant entre les mains de la police municipale qui tentera de découvrir l'auteur de cette mauvaise plaisanterie.

Edmond Picard est un employé à la retraite de la compagnie minière IOC. À la suite du lock-out

décreté aux installations du chemin de fer QNS&L, filiale de la minière, la compagnie embauche d'ex-travailleurs comme M. Picard afin de poursuivre son exploitation. Un geste qui n'est pas illégal selon la loi fédérale qui s'applique dans ce conflit, mais violemment dénoncé par le syndicat des Métallurgistes qui représente les 450 employés en lock-out depuis le 21 février.

Les policiers n'ont pas voulu faire de lien entre le conflit et l'appel à la bombe mais l'incident est survenu la journée même où reprenaient les négociations entre le syndicat et l'employeur. Il s'agissait d'un septième événement du genre à survenir depuis le début du lock-out le 21 février.

Un service météo à la carte pour le Bas-Saint-Laurent

RIMOUSKI — Les clientèles de l'est du Bas-Saint-Laurent et de l'ouest de la Côte-Nord peuvent maintenant avoir accès à un service météo à la carte offert par la radiométéo d'Environnement Canada.

par CARL THÉRIAULT
collaboration spéciale

Le nouveau service, appelé Météocopie, fournit des informations écrites constamment mises à jour sur les risques météorologiques et environnementaux spécifiques à la région.

Météocopie qui s'ajoute au service disponible depuis quelques années en mode radiophonique est opérationnel sept jours par semaine et 24 heures sur 24.

Le lancement officiel en a été fait hier à la salle du conseil municipal de Rimouski par le surintendant des bureaux météorologiques d'Environnement Canada au

Québec, Réal Franc. « Nous sommes à l'avant-garde mondiale au Canada dans ce domaine », a-t-il souligné.

Ce réseau, qui est accessible moyennant l'achat d'un récepteur au prix de 750 \$, touche plus particulièrement les groupes qui doivent réagir rapidement aux phénomènes météorologiques dangereux et aux situations d'urgence tels les forces de police, les services d'ambulance, la sécurité civile, les hôpitaux, les médias, les marins, les agriculteurs...

Au Québec, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) l'utilise pour ses avertissements phytosanitaires. Le printemps dernier, le

ministère de l'Environnement du Québec (MENVIQ) y était relié pour les situations d'urgence reliées aux inondations.

Prévisions maritimes et agricoles, horaire des marées, levers et couchers de soleil et alertes météo font, entre autres, partie des 60 bulletins diffusés par ce service spécialisé d'Environnement Canada.

Un service très sophistiqué car dans des régions comme celle de Montréal dotée de radars les installateurs de piscine peuvent connaître avec une grande exactitude le moment de l'arrivée de la pluie. De plus, le réseau est ouvert à des utilisateurs extérieurs non gouvernementaux.

Le Bas-Saint-Laurent et la Côte-Nord sont les neuvième et dixième régions à être desservies par Météocopie au Québec.

VIA Rail en Gaspésie: un marketing plutôt suspect

BONAVENTURE — La performance de VIA Rail en matière de marketing pour le train desservant la Gaspésie est à ce point suspecte qu'elle justifie une enquête sur la gestion de cette société d'Etat. C'est du moins l'opinion du directeur général de la Fédération des caisses populaires de la Gaspésie et des Îles de la Madeleine, Réal Rioux.

par GILLES GAGNÉ
collaboration spéciale

Le point de vue de M. Rioux a été partagé par plusieurs personnes hier lors de la tenue, à Bonaventure, d'audiences communautaires sur l'avenir du train de passagers, organisées par l'organisme Dignité rurale et le Ralliement gaspésien et madelinot à cause du refus du ministre des Transports Doug Young de sonder le public au sujet des futures réductions de services à VIA.

Près d'une trentaine de mémoires ont été présentés verbalement aux organisateurs, qui devraient en recevoir tout autant lors de la poursuite des audiences à Gaspé ce matin.

La séance d'hier a dépassé le cadre de la critique à l'endroit de VIA et du gouvernement fédéral, pour prendre la forme d'une leçon de mise en marche du train Chaleur.

« Si on avait desservi nos clients des caisses comme VIA a desservi les Gaspésiens au cours des dernières années, notre "shop" serait fermée », s'est exclamé M. Rioux après avoir pris connaissance de témoignages d'employés de VIA sur les manœuvres du transporteur destinées, semble-t-il, à éloigner la clientèle.

Ces manœuvres ont pris la forme du refus d'ajouter des wagons supplémentaires quand la demande le justifie, de manipulations comptables pour diminuer le niveau de revenus générés entre Matapédia et Gaspé, ou de déclarations sur le taux d'occupation de wagons, de façon à refuser des clients même s'il y a de la place.

« Ce que nous avons noté, ce n'est pas de la mauvaise gestion, mais de la mauvaise volonté », résume Dominique Léger, agente de la gare de New Carlisle. « Malgré tous les bâ-



En 1992, 39 000 personnes ont pris le Chaleur entre Montréal et Gaspé, pour un taux d'occupation de 69 %.

tons mis dans les roues, les Gaspésiens le prennent quand même, le train », enchaîne-t-elle.

En 1992, 39 000 personnes ont pris le Chaleur entre Montréal et Gaspé, pour un taux d'occupation de 69 %.

René Trépanier, de Tourisme Bas-Saint-Laurent/Gaspésie, un groupe qui fait la promotion des deux régions, a dénoncé l'absence totale d'effort de VIA Rail pour promouvoir le train Chaleur, alors que d'autres trains dans l'est, ceux qui relient Halifax à Montréal, font l'objet du programme de mise en marché Alizés.

« VIA a placé du nouvel équipement sur ce tronçon en 1992, mais il n'a pas offert de nouveaux services comme ailleurs. C'était du bluff. Pourquoi VIA ne fait-il pas sa part en matière de promotion du train Chaleur ? Il faut trouver la raison ».

M. Trépanier a notamment mentionné la parution d'un article rédigé par un journaliste indépendant dans les grands quotidiens américains l'hiver dernier qui a généré des centaines

de demandes d'information sur le train de Gaspé. Pendant ce temps, fait remarquer le chemist Gilles Lamy, VIA n'a fait aucune mention du train Chaleur dans ses publicités nationales depuis 1982.

« Pourtant, ce train pourrait être un attrait touristique en soi », suggère Joël Dallaire, agent de développement de la ville de Bonaventure, au sujet de la beauté du paysage bordant la voie.

Des groupes de tous les milieux ont fait valoir l'utilité du train Chaleur, que ce soit pour l'accès aux soins de santé spécialisés dans les grandes villes, pour permettre aux étudiants d'aller à l'université, aux gens d'affaires de voyager et aux touristes ou aux fonctionnaires de mieux connaître la Gaspésie.

Des nombreuses remarques ont été dirigées à l'endroit du député fédéral de Bonaventure-Les Îles, Patrick Gagnon, qui n'a pas assisté aux audiences, alors que le député provincial Marcel Landry et les députés bloquistes Paul Crête et Paul Mercier y étaient.

Baie-Comeau: le Symposium de peinture en mettra plein la vue

BAIE-COMEAU — Pour sa huitième présentation le Symposium de peinture de Baie-Comeau en mettra plein la vue à ses visiteurs avec une dimension internationale grâce à la présence d'artistes renommés.

par ANNIE ST-PIERRE
collaboration spéciale

C'est ce qu'a fait savoir récem-

ment le comité organisateur de l'événement, qui se tiendra cette année du 28 juin au 3 juillet. Sous le thème « La fleur de l'Art », le Symposium réunira 35 artistes qui

créeront des oeuvres du paysage de la Manicouagan. L'artiste Nicole Foreman a été élevée à la présidence d'honneur de l'événement.

Parmi les artistes réputés, on remarque Umberto Bruni et Littorio Del Signore qui participent depuis plusieurs années au Symposium. Deux peintres américains et trois artistes européens, dont un belge, joindront les rangs des peintres de la région de sorte de prendre part à cette manifestation d'envergure.

Le Symposium de peinture de Baie-Comeau s'est souvent démarqué dans l'industrie du tourisme régional. Depuis 1988, son succès est tel qu'il remporte annuellement le prix de l'événement touristique de l'année dans la région Manicouagan. L'an dernier seulement, le Symposium a franchi le cap des 13 000 visiteurs.

En 1994, un volet jeunesse se greffe à l'événement avec la tenue d'un concours de dessins pour les jeunes de sixième année. Les étudiants pourront mettre, tous comme les artistes présents, leur talent à l'épreuve et découvrir le monde fascinant de la peinture, selon le comité.

NOS 4 000 CAMELOTS REÇOIVENT PLUS DE 3 361 000 \$ EN REVENUS ANNUELLEMENT.

Renseignez-vous sur la livraison du SOLEIL à domicile par camelot, un service qui ne vous coûte pas un sou de plus.

Abonnez-vous: **647-3333** (Québec)
ou au **1-800-463-2362** (régions)

aux heures d'appel suivantes: lundi au jeudi: 7h à 17h30
vendredi: 7h à 17h
samedi et dimanche: 8h à 12h



- A. MONSIEUR DANIEL DESLISLE ET MADAME PATRICIA WALLS, faisant affaires sous les nom et raison sociale de «Delisle Gas Bar», au 114, route 207, Kahnawake (Québec) GOL 1B0
N° du certificat d'enregistrement (Taxe sur le carburant): 1009277915-CA-0001
N° du certificat d'inscription (TVQ): 1009277915-TQ-0001
- et -
MONSIEUR MERRICK GOODLEAF, faisant affaires sous les nom et raison sociale de «Country-Peddler's Gas», Box 530, Kahnawake (Québec) JOL 1B0
N° du certificat d'enregistrement (Taxe sur le carburant): 1015679952-CA-0002
N° du certificat d'inscription (TVQ): 1015679952-TQ-0001
- et -
MONSIEUR PAT NOLAN, faisant affaires sous les nom et raison sociale de «Mohawk Gas & Oil», Box 135, Kahnawake (Québec) GOL 1B0
N° du certificat d'enregistrement (Taxe sur le carburant): 1006889707-CA-0003
N° du certificat d'inscription (TVQ): 1006889707-TQ-0002
- et -
MONSIEUR WALLACE STACEY, faisant affaires sous les nom et raison sociale de «W.I.S. Gas Bar», 10, route 132, Box 899, Kahnawake (Québec) JOL 1B0
N° du certificat d'enregistrement (Taxe sur le carburant): 1007625177-CA-0001
N° du certificat d'inscription (TVQ): 1007625177-TQ-0001
- et -
MONSIEUR JACK LECLAIRE, faisant affaires sous les nom et raison sociale de «J.W. Leclaire Enr.», Box 291, Kahnawake (Québec) JOL 1B0
N° du certificat d'enregistrement (Taxe sur le carburant): 1010378504-CA-0001
N° du certificat d'inscription (TVQ): 1010378504-TQ-0001
- et -
MONSIEUR MATHEW LAZARE, faisant affaires sous les nom et raison sociale de «Plaza 138 Gas Bar», Box 435, Kahnawake (Québec) JOL 1B0
N° du certificat d'enregistrement (Taxe sur le carburant): 1008335806-CA-0002
N° du certificat d'inscription (TVQ): 1008335806-TQ-0001
- et -
MONSIEUR JOHN RICE, faisant affaires sous les nom et raison sociale de «J.R. Petroleum Enr.», Box 96, Kahnawake (Québec) JOL 1B0
N° du certificat d'enregistrement (Taxe sur le carburant): 1009125970-CA-0001
N° du certificat d'inscription (TVQ): 1009125970-TQ-0001
- et -
MONSIEUR DELARONDE GLEN, faisant affaires sous les nom et raison sociale de «Garage G.D.S Enr.», Box 298, Kahnawake (Québec) GOL 1B0
N° du certificat d'enregistrement (Taxe sur le carburant): 1015695907-CA-0003
N° du certificat d'inscription (TVQ): 1015695907-TQ-0001
- et -
MONSIEUR JOHN BEAUVAIS, faisant affaires sous les nom et raison sociale de «Khanata Gas Bar Enr.», Box 750, Kahnawake (Québec) JOL 1B0
N° du certificat d'enregistrement (Taxe sur le carburant): 1008969899-CA-0001
N° du certificat d'inscription (TVQ): 1008969899-TQ-0001
- et -
MADAME ELIZABETH PAUL DIABO, faisant affaires sous les nom et raison sociale de «Country-Side Gas Station», Box 454, Kahnawake (Québec) JOL 1B0
N° du certificat d'inscription (TVQ): 1015688315-TQ-0001
- et -
MONSIEUR GEORGE NORTON, faisant affaires sous les nom et raison sociale de «Kahnawake Gas Bar Enr.», route 138, General Delivery, Kahnawake (Québec) JOL 1B0
N° du certificat d'enregistrement (Taxe sur le carburant): 1013138148-CA-0002
N° du certificat d'inscription (TVQ): 1013138148-TQ-0001

PRENEZ AVIS qu'à compter de la signification du présent avis par voie de publication dans le journal, le ministre du Revenu du Québec, en vertu des dispositions prévues au paragraphe 17.5 d) de la Loi sur le ministère du Revenu (L.R.Q., c. M-31), révoque votre certificat d'inscription puisque vous n'avez pas fourni, en temps requis, le cautionnement demandé suivant les dispositions prévues au paragraphe 17.3 d) de la Loi sur le ministère du Revenu.

PAR CONSÉQUENT, vous devez fermer immédiatement votre établissement et cesser les activités à l'égard desquelles le certificat d'inscription était requis. Le présent avis vaut signification conformément à l'ordonnance rendue le 11 mai 1994 suivant les dispositions prévues à l'article 17.9 de la Loi sur le ministère du Revenu.

Le ministre du Revenu du Québec

D'ICI LE 21 MAI, LE DOCTEUR GOODYEAR VOUS PROPOSE SA CURE DE RAJEUNISSEMENT PNEUMATIQUE! LES GOODYEAR SONT TROP CHERS? ERREUR TOTALE!



DECATHLON 39.95\$ P155 / R0R13
Fiabilité et traction toutes saisons à prix populaire

INVICTA GS Grande maniabilité et rendement toutes saisons

25% de rabais

Dimension	Prix
P165/R0R13	47,29\$
P185/R0R13	55,24
P195/75R14	69,45
P215/75R15	69,14

EAGLE GT+4
Haute performance et traction toutes saisons

S4S La qualité Goodyear à prix concurrentiel **51.68\$** P155 / R0R13

4 au prix de 3

Dimension	Prix
P165/R0R13	58,13 \$
P175/70R13	65,81
P185/75R14	69,45
P195/75R14	70,73

Changement de pneus pour l'été 22\$

Réglage informatisé de la géométrie des roues 49\$

- Démontage de deux pneus d'hiver.
- Montage de vos deux pneus d'été.
- Remplacement de deux corps de soupape.
- Équilibrage électronique des deux roues.
- Inspection et nettoyage des freins avant et arrière.
- Rangement des pneus d'hiver dans de nouveaux sacs d'entreposage.

- Réglage de la géométrie des roues avant.
- Lubrification des composantes de la direction et de la timonerie.
- Mesure de la géométrie des roues arrière pour s'assurer de la conformité avec les roues avant.
- Équilibrage électronique des roues avant.
- Permutation des pneus.

Offre valable pour le plus grand des véhicules et camionnettes chez les détaillants participants. En vigueur jusqu'au 21 mai 1994. GRMS code 044202

Offre valable pour le plus grand des véhicules et camionnettes chez les détaillants participants. En vigueur jusqu'au 16 juillet 1994. GRMS code 078103



AUGMENTEZ VOTRE MILLAGE AIR MILES

PERMUTATION GRATUITE

MONTAGE COMPRIS

Collectionnez des milles aériens AIR MILES à l'achat de pneus et de services automobiles Goodyear. Tous les détails chez les détaillants participants. Le solde prend fin le 21 mai 1994. Téléphonez pour obtenir les prix et les dimensions des autres articles offerts à rabais. Les économies peuvent varier. Jusqu'à quatre mois pour payer les achats de plus de 250 \$ par carte de crédit suite à l'approbation du crédit.



CHARLESBOURG
8550, boul. Cloutier
627-0040

QUÉBEC
1220, boul. Charest Ouest
681-4646
5701, boul. Les Galeries
622-4191

LES SAULES
3755, boul. Hamel Ouest
871-6740

LEVIS
155, Route du Président Kennedy
833-3282

STE-FOY
3115, boul. Hochelaga
653-0841

THEFTFORD MINES
515, boul. Smith
338-5163

BEAUPORT
630, rue Clemenceau
681-1212

CHARLESBOURG OUEST (QUÉBEC)
1786, boul. St-Joseph
628-0203

CENTRE COMMERCIAL GOODYEAR

DUBERGER
1900, Léon Harmel
683-2521

DÉTAILLANTS INDÉPENDANTS

VILLE VANIER
Autopneu RDM
385, rue Lavioie
683-1010

QUÉBEC
Deshaeris Service Pneus
710, boul. Charest O.
681-8041

*Région qui ne participe pas au plan de paiement étiré de quatre mois.

L'imbroglia au sujet du contrat du Suédois

Le clan Sundin et les Nordiques se reparlent

Le clan Sundin et les Nordiques ont recommencé à se parler. En brouille depuis la mi-décembre, les deux parties discutent affaires en vue de résoudre l'imbroglia entourant la situation contractuelle du grand Suédois.

par

Kevin
JOHNSTON



Imbroglia contractuel, dites-vous ? Eh bien oui ! C'est vrai que Sundin a signé un pacte de cinq ans bon pour 5 115 000 \$ à l'automne de 1992. Sauf que quelques mois plus tard, l'état-major fleurdelisé se retournait et offrait 8 800 000 \$ pour quatre ans à Joe Sakic. Et pour rendre les choses encore plus démesurées, on donnait 7 000 000 \$ pour quatre ans à Peter Forsberg en septembre dernier.

Cet important écart entre les salaires des trois compères a bouleversé Sundin au point où il s'est effondré. Son rendement, bien qu'il ait amassé plus de 80 points, n'était pas du tout comparable à sa saison de 114 points l'an passé.

En décembre, Mark Perrone, conseiller du 13 des Bleus, devait se pointer à Québec pour discuter avec Marcel Aubut. Mais la nouvelle a été ébruitée et on a remis à plus tard. Au grand déplaisir du clan Sundin.

Mais voilà que tout semble revenir sur la bonne voie. Pierre Pagé a juré de régler tous ses dossiers chauds avant le début du prochain camp

d'entraînement et il semble vouloir tenir sa promesse. Joint à son bureau de Boston, hier midi, Perrone a confirmé qu'il avait discuté avec des représentants des Nordiques à plusieurs occasions depuis la fin de la saison.

« Je suis réticent à en parler, a déclaré un Perrone bien prudent. On avait réussi à garder nos contacts secrets jusqu'à maintenant. Je n'aime pas négocier via les journaux. »

Mais le chat étant sorti du sac, il a laissé entendre qu'il avait eu l'occasion de parler avec Marcel Aubut et aussi avec Pierre Pagé. « Ils sont venus chez moi, je suis monté à Québec, a confié Perrone. Nous n'en sommes bien sûr pas encore rendus au point où on négocie un nouveau contrat. Nous sommes en phase exploratoire. Nous étu-

dions la situation, tentons de voir dans quelle direction nous allons nous diriger. »

Perrone a soumis des documents aux Nordiques. Ces derniers ont étudié les théories du conseiller de Sundin, en ont retenu certaines, ont des réserves sur d'autres. « L'important, c'est qu'on se parle, a continué Perrone. Moi je trouve ça positif. Surtout que le climat de travail est cordial. Et on veut garder les négociations dans nos bureaux. Faut surtout pas que ça devienne public. »

Il s'est ensuite attardé aux rumeurs voulant qu'il y ait conflit de personnalité entre son client et lui. « C'est quoi cette affaire-là, a-t-il demandé. Mats est comme un fils pour moi. Personne n'a travaillé plus fort que moi pour améliorer son sort. Demandez lui ce qu'il en pense. »

Sundin attend

Ce qu'on a fait. On compose le numéro des Sundin en banlieue de Stockholm et c'est le grand blond lui-même qui répond. « Les histoire de contrat, a-t-il lâché tout bonnement, c'est l'affaire de Mark. C'est lui qui pilote le dossier. Moi, j'attends. Et pour ceux qui pensent que ça ne va pas bien entre lui et moi, eh bien pensez autre chose. Si nous étions en chicane, dites-moi pourquoi il viendrait passer quelques semaines chez moi en Suède à la fin du mois. Nous sommes comme de la famille. »

Sundin a ensuite confirmé qu'il serait lui-même à Québec en juillet. « En même temps que Peter Forsberg, j' imagine », a-t-il déclaré en riant. Les deux compères devraient prendre part à l'une des deux tournées de balle-molle des Nordiques.

Terreri envoie ses anciennes idoles en vacances

BOSTON — La première fois qu'il est allé au Garden de Boston, il avait six ans et il était assis « dans la plus haute rangée des plus hauts balcons ». Ce jour-là, l'enfant de Providence, déjà chaud partisan des Bruins, vivait la plus forte sensation de sa courte existence.

par GUY ROBILLARD
de la Presse canadienne

Hier, à 29 ans, Chris Terreri était sur la patinoire entre les deux poteaux des Devils du New Jersey, avec comme mission d'envoyer ses anciennes idoles en vacances.

Les Bruins ont de la difficulté avec leurs anciens « amis ». Bobby Carpenter, né et élevé dans les environs de Boston, a participé aux deux buts des Devils pour aider grandement à battre son ancienne équipe 2-0 dans le cinquième match de la série; Terreri, lui, a battu les Bruins deux fois, ici même au Garden, pour ramener les Devils dans la série, avant de devoir quand même céder sa place à Martin Brodeur pour le cinquième match.

C'est une des nombreuses décisions de Jacques Lemaire qui ont tourné en sa faveur et contribué à le faire passer pour un petit génie auprès des médias bostoniens, qui n'en ont plus que pour lui.

Encore hier, en choisissant Terreri, l'entraîneur des Devils se trouvait à remplacer un gardien qui venait de réussir un blanchissage.

« Mon idée était presque faite avant le (cinquième) match,

a raconté Lemaire. Peut-être qu'on peut changer d'idée quand un gardien réussit un blanchissage, mais il faut considérer la façon dont l'équipe a joué et si nous avions tout de même gagné avec Chris devant le filet. Je sais que Chris joue bien dans cet amphithéâtre. »

Terreri est habile avec son bâton derrière le filet, ce qui est très utile sur la petite patinoire de Boston, que les Bruins utilisent normalement à leur avantage.

« J'aime jouer sur cette patinoire, a-t-il avoué. Il y a des en-

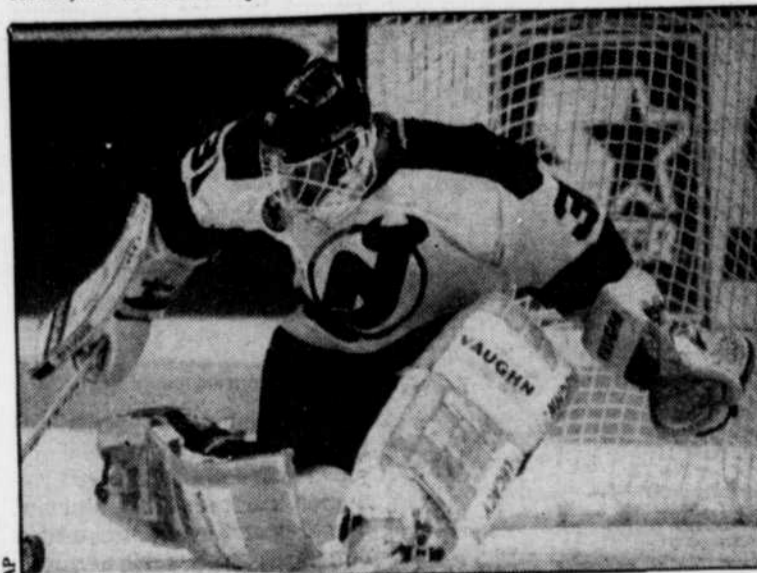
droits que je préfère dans cette ligue et pour ce qui est de l'ambiance, c'est plaisant de jouer au Garden.

« Je m'y sens à l'aise, a-t-il ajouté. Tout se passe si vite, de sorte que vous êtes amenés à rester concentré. »

Lemaire s'explique

Lemaire, qui a des explications logiques à toutes ses décisions, a ramené Brodeur pour le cinquième match en tenant compte du fait que Terreri, qui ne pèse que 160 livres, n'a jamais commencé plus de deux matches de suite pendant toute la saison.

Il était cependant bien reposé puisque Brodeur avait disputé les neuf premiers matches des séries; le jeune homme a d'ailleurs avoué que



Les Bruins ont eu de la difficulté avec leurs anciens « amis ».

le repos lui a fait du bien.

En passant, la dernière équipe à avoir remporté la coupe Stanley en utilisant réguliè-

rement deux gardiens de but est les Bruins de Boston, avec Gerry Cheevers et Ed Johnston, en 1971-72.

LES À-CÔTÉS DU MATCH

■ Rêver en couleur

Quand les Bruins ont tenu un exercice en cachette avant-hier, on s'est mis à rêver à un retour de Cam Neely à Boston. C'est rêver en couleurs. D'autre part, Neely ne se rend pas au Garden pour tous les matches des Bruins au Garden, une situation qu'il serait difficile d'imaginer pour un blessé du Canadien par exemple.

■ Comme 7 matchs à l'extérieur

Une série entre les Devils et les Rangers, disait hier matin Larry Robinson, ce serait pour les premiers « comme disputer sept matchs à l'extérieur ». c'est-à-dire devant les partisans des Rangers.

■ Plusieurs Bruins jouent blessés

Harry Sinden a confirmé que quelques-uns de ses joueurs jouent en dépit de blessures suffisamment sérieuses pour devoir peut-être nécessiter une opération au cours de la saison estivale. Une rumeur veut qu'Al Iafate subisse une opération arthroscopique à un genou dès l'élimination des Bruins.

■ Sinden défend Bourque

Le directeur général des Bruins s'est aussi porté à la défense de Raymond Bourque en disant que les Devils jouent tellement bien défensivement que le défenseur doit transporter la rondelle et prendre des risques plus souvent encore. À ses trois derniers matches avant celui d'hier, Bourque avait une fiche de moins-5; pour l'ensemble des séries, il se trouvait à moins-3. Lui (53) et Al Iafate, un autre défenseur (47), ont dirigé 100 des 401 tirs au but des Bruins dans les 12 premiers matches des séries.

■ Hankinson remplace Millen

Ben Hankinson, plus robuste et qui a marqué un but à son seul match des séries, ici, a pris la place de Corey Millen hier dans l'uniforme des Devils. Pour les Bruins, Glen Feathertone a pris la place du vétéran Gord Roberts à la défense, avec ses 6'4 » et ses 215 livres. Dernier changement, Daniel Marois est revenu au jeu remplaçant Cam Stewart.